

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement



Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier qui maîtrise les techniques de fabrication des meubles, du mobilier d'agencement, des menuiseries extérieures et intérieures, des charpentes industrielles et des éléments en bois lamellé-collé.

Il prend en charge la fabrication et le conditionnement des pièces, ainsi que le suivi et le contrôle de la production. Il participe à la maintenance des équipements et à l'organisation du travail.

Dans le cadre de ses activités sur un poste ou un îlot de fabrication, il peut être amené à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'assurer le bon déroulement de la production et des opérations qui y sont liées (maintenance, contrôle, optimisation, sécurité).

le bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés forme des élèves à la production de petites ou moyennes séries d'ouvrages en bois et matériaux associés dans les entreprises de menuiserie et d'ameublement. L'élève apprend à préparer la fabrication d'ouvrages de menuiserie et d'ameublement. Il acquiert les techniques nécessaires pour fabriquer et conditionner les ouvrages, suivre et contrôler la fabrication, et participer à la maintenance des équipements. La formation lui donne des compétences pour prendre part aux activités d'organisation et maîtriser les techniques de produits ou composants tels que les meubles meublants, les mobiliers d'agencement, les menuiseries extérieures et intérieures, les charpentes industrielles et éléments en bois lamellés-collés.

Après quelques années d'expérience en atelier de fabrication bois, le diplômé pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier. Dans le cadre de ses activités, il pourra être amené à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'assurer le bon déroulement de la fabrication et des opérations qui y sont liées (maintenance, contrôle, optimisation, sécurité).

- menuisier/ère
- responsable de scierie
- technicien/ne de fabrication de mobilier et de menuiserie

i Accès à la formation

Après la 3^{ème} Métiers du bois

Ce bac pro se prépare en trois après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Exemples de formations requises :

- CAP Arts du bois option marqueteur, option tourneur
- CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste
- CAP Charpentier bois, Charpentier de marine
- CAP Conducteur-opérateur de scierie
- CAP Encadreur
- CAP Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage
- CAP Menuisier en sièges
- CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- CAP Menuisier installateur
- CAP Tonnellerie

i Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des processus, des procédés et des matériels dont les établissements de formation ne disposent pas systématiquement ;
- d'utiliser des technologies nouvelles ou des outillages spécifiques ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

i Débouchés

Il exerce son activité dans les entreprises de menuiserie et d'ameublement pour la production, en petite ou moyenne série, d'ouvrages en bois et matériaux associés.

Les domaines d'activités sont :

- l'ameublement : mobilier intérieur et extérieur,
- la menuiserie intérieure et extérieure : portes, fenêtres, fermetures, escaliers...
- le mobilier d'agencement : cuisine, salle de bain,... produits livrés à plat,
- la charpente industrielle et éléments en bois lamellés-collés.
- les entreprises de valorisation des produits issus du sciage : parquet, lambris, carrelots, panneaux...

Exemple(s) de métier(s):

- agenceur/euse de cuisines et salles de bains
- charpentier/ère bois

Programme

| Grille horaire (a) | 2 nd e | 1 ^{ère} | Tle |
|---|-------------------|------------------|-----|
| Enseignement professionnel | 330 | 266 | 260 |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention (b) | 30 | 28 | 13 |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b) | 30 | 14 | 13 |
| Réalisation d'un chef d'œuvre | - | 56 | 52 |
| Prévention Santé Environnement | 30 | 28 | 26 |
| Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité) | 30 | 28 | 26 |
| Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique | 105 | 84 | 78 |
| Mathématiques | 45 | 56 | 39 |
| Langue vivante A | 60 | 56 | 52 |
| Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité) | 45 | 42 | 39 |
| Arts appliqués et culture artistique | 30 | 28 | 26 |
| Education physique et sportive | 75 | 70 | 65 |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d) | 90 | 84 | 91 |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines) | 4 à 6 | 6 à 8 | 8 |

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Étude d'une fabrication** : analyser les données de définition, opératoires et de gestion, proposer des améliorations et quantifier les matériaux et composants.
- **Préparation d'une fabrication** : établir le processus de production, le mode opératoire et les documents de fabrication.
- **Suivi d'une production en entreprise** : prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité au travail, animer une équipe au sein de l'atelier, émettre des avis et des propositions
- **Mise en œuvre d'une fabrication** : élaborer un programme en utilisant un logiciel de FAO, choisir et prérégler des outils et appareillages, mettre en œuvre un moyen de fabrication, de montage, de finition et de contrôle.

- **Suivi et contrôle d'une fabrication** : mettre en œuvre des procédures de contrôle, effectuer la maintenance préventive, maintenir en état les outils de coupe.

Examen

| Épreuves | Coef. |
|---|--------|
| E1 : Epreuve scientifique et technique | |
| Sous-épreuve E11 : Mathématiques | 1.5 |
| Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques | 1.5 |
| E2 : Epreuve de technologie | |
| Sous-épreuve E21 : Préparation d'une fabrication | 3 |
| Sous-épreuve E22 : Etude d'une fabrication | 3 |
| E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel | |
| Sous-épreuve E31 : Suivi d'une production en entreprise | 2 |
| Sous-épreuve E32 : Mise en œuvre d'une fabrication | 3 |
| Sous-épreuve E33 : Suivi et contrôle d'une fabrication | 2 |
| Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion | 1 |
| Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement | 1 |
| E4 : Epreuve de langue vivante étrangère | 2 |
| E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral | |
| Sous-épreuve E51 : Français | 2.5 |
| Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral | 2.5 |
| E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques | 1 |
| E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive | 1 |
| Epreuves facultatives | |
| EF1 : Langue vivante étrangère | Pts>10 |
| EF2 | Pts>10 |

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aveyron (12)

Aubin - Lycée professionnel du bois et de l'habitat (Public) **IA**

Haute-Garonne (31)

Montauban-de-Luchon - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Edmond Rostand (Public) **IA**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

